



## AVIS DE COURSE TYPE VOILE LEGERE 2017-2020

### Prescription de la FFVoile :

Pour les compétitions de grade 4 et 5, l'utilisation des avis de course et des instructions de course type intégrant les spécificités de l'épreuve est obligatoire. Les épreuves de grade 4 pourront déroger à cette obligation, après accord écrit de la Fédération Française de Voile, obtenu avant la parution de l'avis de course.

Pour les compétitions de grade 5, l'affichage des instructions de course type sera considéré comme suffisant pour l'application de la règle 25.1.

## Régate du Championnat de Bretagne Inter-série doubles Le 07/04/2019 Kerguelen 56260 LARMOR PLAGE Organisé par le FLL Voile Grade 5A

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)
- 1.2 les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe PRESCRIPTIONS FEDERALES
- 1.3 les règlements fédéraux dont le Règlement Sportif Championnat de Bretagne
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

### 2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à :

- 3.1.2 - Tous les dériveurs doubles en inter série adultes et les coureurs de la liste performance régionale jeune. Une dérogation pour des coureurs Hors liste performance est possible après accord du CDV 56 et du Coordonnateur de ligue

3.2 Les bateaux admissibles doivent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à FLL Voile – 4 rue Gérard Philippe-56600 LANESTER.

Les inscriptions seront possibles sur place le 7 avril de 9h à 11h

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité



- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
  - le certificat de jauge ou de conformité,
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
  - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

#### 4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Dériveur double	10 € / personne

#### 5. PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription :

07/04/2019 de 09h00 à 11h00

- 5.3 Jour de course : Dimanche 7 Avril 2019

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
07/04/19	11h00	voir IC

- 5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h30.

#### 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :

- disponibles en version électronique à l'adresse suivante [www.lanester-voile.fr](http://www.lanester-voile.fr) au plus tard le samedi 6 avril 2019 et seront affichés sur site le 7 avril 2019

#### 7. LES PARCOURS

- 7.1 Les parcours seront construits.

- 7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE

#### 9. CLASSEMENT

- 9.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.

- 9.2 (a) Quand 2 courses et moins de 2 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.
- (b) Quand 3 à 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.
- (c) Quand 5 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvaises courses.

#### 10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

#### 11. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

« inter-série double » : 1<sup>er</sup> – 2<sup>o</sup> - 3<sup>o</sup>

L'organisateur se réserve le droit de donner un prix supplémentaire, sur certaines séries à la 1ère féminine, au 1er benjamin, etc.

## 12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## 13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Horaires des marées le 7 avril 2019 :

A Port Tudy (Groix) :

BM à 13h00, hauteur 1.10 cm

PM à 18h51, hauteur 5.05 cm

Coéf : 90

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : Patrick LE PEN  
(contact.lanester-voile@orange.fr)

### la zone de navigation

#### Rond B

